



Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*02

**Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement**

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

24/07/2013

02/08/2013

F01113P0153

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCCV LA ROCHETTE HONORE DAUMIER

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe GOUJAT / Directeur promotion-direction
régionale

RCS / SIRET

792	874	315	000	15					
-----	-----	-----	-----	----	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

N° de rubrique et sous rubrique

N° 36

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

L'opération crée une SHON supérieur à 10 000m²
et inférieur à 40 000m²

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet prévoit la construction de 186 logements répartis sur 3 bâtiments en R+4, et un sous sol commun à l'ensemble des bâtiments

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer:

- 68 logements adaptés aux seniors
- 40 logements sociaux
- 78 logements en accession

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le démarrage des travaux est prévu en Mai 2014.

Les travaux seront séquencés en plusieurs phases:

- Démolition des hangars
- Terrassements des sous-sols
- Création des bâtiments (Gros oeuvre+second oeuvre)
- réalisation des aménagements extérieurs (parkings et espaces verts)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation sera à usage d'habitation et commerciale

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une déclaration loi sur l'eau au titre de la rubrique 2.2.5.0

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Selon l'article R122-2 du code de l'environnement, le projet est soumis à la procédure de cas par cas au titre de la rubrique N°36

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Le projet porte sur les parcelles: AC31, AC32, AC 34, AC 35	11 071M ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

59 Rue Honoré Daumier
77 012 LA ROCHETTE

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 31' 21" 5 Lat. 2° 39' 04" 7

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☒

Non

☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement le site est à usage industriel et commercial comprenant deux entrepôts, un hangar, une dépendance et une voie centrale.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le règlement applicable est le PLU de la ville de
LA ROCHETTE: Zone UBb

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☒

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Voir annexe 7
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Le projet est situé à proximité d'une voie de chemin de fer

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	- Le projet est en dehors de la zone PPRI : la cote des PHEC est 43.30NGF - Le projet est en partie dans la zone de protection autour du dépôt d'hydrocarbures liquides exploités par EPHS : zone Z2 521m
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	Au vu des informations obtenues à la suite des sondages et analyses réalisés, il apparaît que le site repose sur des terres naturelles remaniées très faiblement enrichies en métaux et présentant des traces ponctuelles de pollution (voir conclusion en annexe8).
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Massif de Fontainebleau 650m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	D'après le BRGM, le secteur est de sensibilité faible vis à vis des risques de remontée de nappe phréatique Le niveau des PHEC est à environ 8m de profondeur
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
				Les déblais seront amenés en décharge selon leur nature
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	
	est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Le projet est dans un périmètre de protection du dépôt d'hydrocarbures liquides exploités par EPHS: ZONE 2 521m La parcelle est en partie concernée
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	Le projet est situé à proximité d'une voie ferrée
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☒ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐	☒	☐	Les émissions lumineuses proviennent essentiellement des parkings et des cheminements piétons
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☐	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	-Rejet vers le réseau eaux usées -Rejet vers le réseau eaux pluviales
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☐	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☐	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☒	☒	☐	Création de logements

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6: plan de masse du projet
Annexe 7: Zone natura 2000
Annexe 8: diagnostique environnementale

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à

Pau

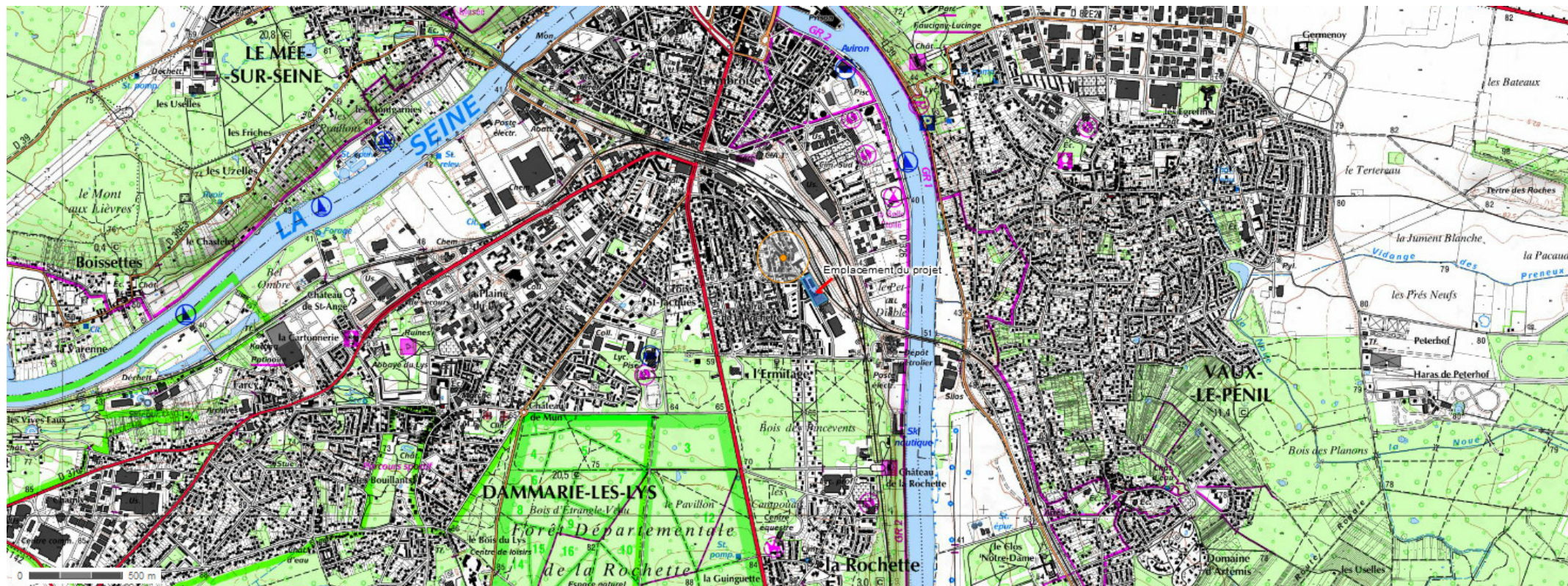
le,

02/08/2013

Signature

SCCV LA ROCHETTE HONORE DAUMIER
 Siège Social : 20/24 avenue de Canteranne
 33608 PESSAC CEDEX
 Tél : 05.56.07.47.00
 Fax : 05.56.07.47.01
 N° SIRET : 792 874 315 000 15
 N° APE : 4110D

LA ROCHETTE

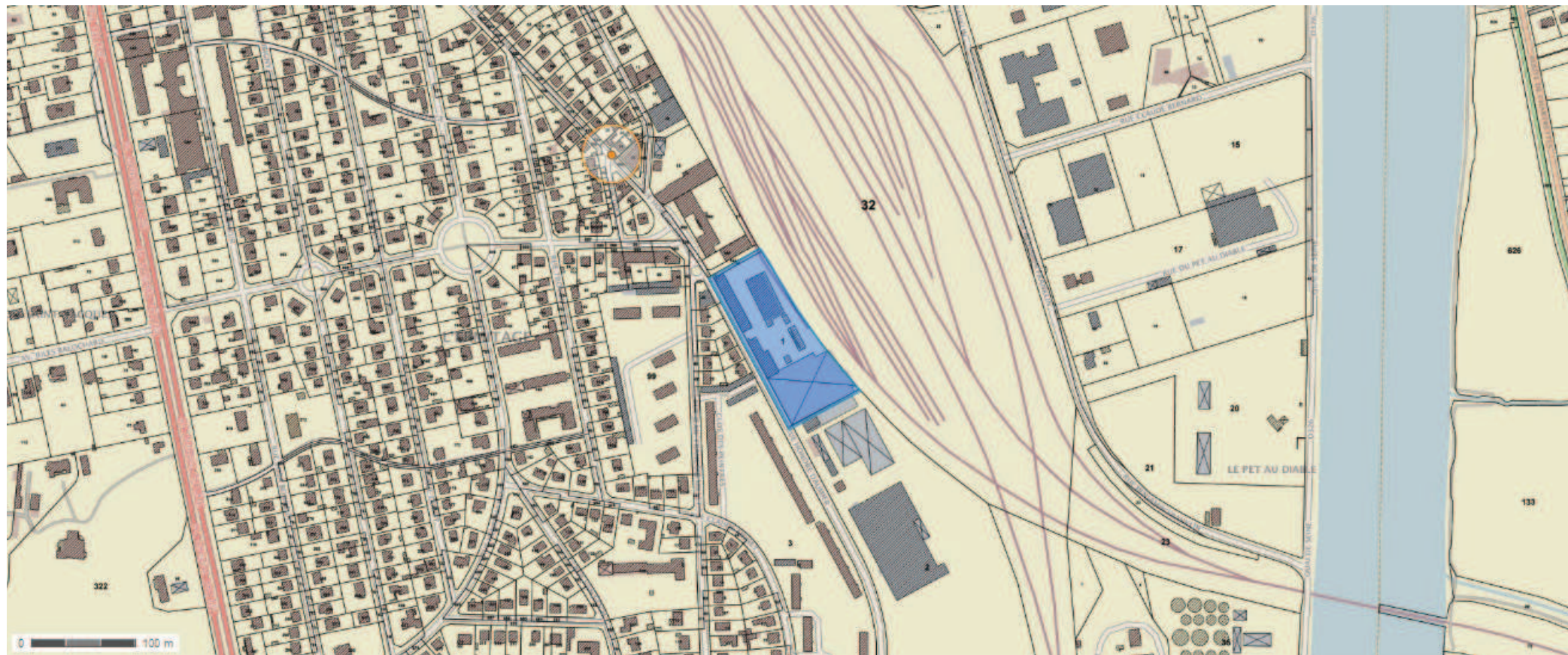


© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 39' 38.7" E
Latitude : 48° 31' 14.2" N

ANNEXE 1: PLAN DE SITUATION 1/25000

LA ROCHETTE (77)



© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 39' 44.8" E
Latitude : 48° 31' 15.8" N

ANNEXE 5 : PLAN DE SITUATION 1/5000

